



Assemblée générale d'Oikocredit Belgique

**Assemblée générale d'Oikocredit-be scrl,
samedi 16 mai 2020 de 10h30 à 12h**

Réunion Zoom en ligne

COMPTE-RENDU

1. Le président, Vincent De Waele, accueille chaleureusement les participants à cette Assemblée générale, exceptionnellement en ligne suite aux mesures prises dans le cadre de la pandémie de Covid-19. Après un tour de présentation des participants en ligne, Bert Kuypers et Sien Vergracht sont désignés comme scrutateurs.
2. 13 actionnaires et 2 invités sont présents en ligne. 154 actionnaires sont représentés par le biais d'une procuration, pour un total de 90.146 actions et un capital de 4.507.300 €.
3. Le rapport de la précédente Assemblée générale du 18 mai 2019 est approuvé à l'unanimité, sans remarques.
4. Johan Elsen, directeur, présente par vidéo le rapport annuel 2019 en évoquant les résultats les plus importants.
5. Résultats financiers d'Oikocredit Belgique :
 - a. Filip Gijssels, administrateur, présente - également par vidéo - les comptes de résultat et le bilan 2019 de la scrl, avec un bref exposé des comptes de résultat et du bilan de l'asbl Oikocredit.
 - b. Peter Lenoir, commissaire aux comptes, expose son rapport, sans réserve.
 - c. Après des questions-réponses, les comptes et bilan 2019 de la scrl sont approuvés à l'unanimité.

d. Le conseil d'administration propose d'affecter le résultat (147.451 €) comme suit :

i. Distribution d'un dividende de 0,75 % : 115.242 €

ii. Affectation aux réserves : 32.209 €

L'Assemblée générale approuve cette proposition à l'unanimité.

6. A l'unanimité, l'Assemblée Générale accorde décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes.

7. Election d'un nouvel administrateur

a. L'Assemblée générale prend note de la démission d'Henri Loze en mars 2020.

b. L'assemblée générale approuve à l'unanimité la nomination de Marion Cahen en tant que nouvel administrateur d'Oikocredit-be srl fs.

Pour clôturer l'Assemblée générale, le président invite les coopérateurs à une Assemblée générale extraordinaire le samedi 19 septembre 2020 avec, à l'ordre du jour, une proposition de modification des statuts et du règlement d'ordre intérieur.